



E-GOUVERNANCE EN ALGÉRIE 2025

PERSPECTIVES ET DÉFIS

Table des matières

Résumé	3
Régulateurs	6
Regulators	6
Réglementations	9
Identification et biométrie	10
Guichet unique pour l'accès aux services gouvernementaux	11
Performance du site web des e-services	11
e-Taxes	12
Les TIC dans l'éducation	12
L'intégration des TIC dans la sante	13
e-Justice	14
e-Élections et vote électronique	14
Transports et douanes	14
Internet de l'Environnement	15
G2B	15
Numérisation des services agricoles	16
Application de l'IA en Algérie	17
Opportunités de Partage des Savoirs	18
Défis et Perspectives	19

La publication a été préparée dans le cadre du Programme de Partage des Connaissances sur la Gouvernance Électronique, soutenu par le gouvernement de la Fédération de Russie.

Résumé

L'Algérie est l'un des pays les plus développés du continent africain dans le domaine des TIC. En 2024, selon le classement EDGI, le pays occupait la 116 place, soit une progression de 4 positions par rapport au résultat de 2022. Cependant, l'Algérie n'est ni le leader de la région (l'Afrique du Sud conserve solidement sa position avec un score de 0,8616), ni celui de la sous-région, où la Tunisie est en tête avec un score de 0,69. Toutefois, l'Algérie se situe en bas du classement en matière de participation électronique, occupant la 187 place après avoir perdu 39 positions par rapport à 2022. La participation électronique vise à promouvoir l'engagement civique et une gouvernance ouverte et participative grâce aux technologies de l'information et de la communication. La valeur de cet indicateur pour l'Algérie en 2024 est de 0,0548, ce qui reflète une implication extrêmement faible de la population et une adoption limitée des solutions de l'e-gouvernance.

Selon le rapport de la Banque mondiale sur l'indice de maturité GovTech (GTMI), en 2022, l'Algérie a intégré le groupe B, rejoignant les nations ayant un niveau élevé de développement de l'e-gouvernement et mettant un accent significatif sur le GovTech. Le GTMI de l'Algérie a atteint 0,5 (contre une moyenne mondiale de 0,55), un score néanmoins supérieur à la moyenne régionale.

L'Algérie est l'un des pays les plus "âgés" de la région, avec un âge médian de 28,6 ans. Cependant, la population est relativement bien éduquée, avec un taux d'alphabétisation des adultes de 81,41 %, qui a continué à progresser au fil du temps.

Globalement, le processus de numérisation en Algérie progresse de manière assez fluide. Le gouvernement algérien a pris de nombreuses décisions en faveur de cette transformation, bien qu'il subsiste encore des marges d'amélioration dans certains domaines.

L'Algérie a étendu son réseau de fibre optique, qui s'étend désormais sur plus de 200 000 km, afin de connecter les zones rurales et urbaines, tout

en augmentant le nombre de connexions en fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) et jusqu'aux bâtiments (FTTB). La 5G n'est pas encore disponible, mais la plupart des opérateurs mobiles offrent un accès à la 4G. Le gouvernement s'efforce de rendre les abonnements Internet aussi abordables que possible, sachant que le pays compte plus de 47 millions d'utilisateurs d'Internet mobile. Le principal obstacle au développement dans ce domaine est la taille du pays et la mauvaise connexion dans les zones rurales du sud de l'Algérie.

En juin 2024, la Haute Commissaire à la Numérisation, Meriem Benmouloud, a soumis au Président Abdelmadjid Tebboune le projet final de la stratégie nationale de transformation numérique pour approbation. Selon Meriem Benmouloud, cette stratégie repose sur cinq axes stratégiques, à savoir: l'infrastructure de base, les ressources humaines, la formation, la recherche et le développement, la gouvernance numérique, l'économie numérique et la société numérique, dont découlent 25 objectifs stratégiques. Cependant, le document stratégique n'a pas encore été rendu public.

Dans le cadre de cette stratégie, l'Algérie prévoit de mettre en œuvre plus de 500 projets¹ de transformation numérique entre 2025 et 2026, dont 75 % sont axés sur la modernisation des services publics afin d'améliorer la transparence et de simplifier les procédures administratives. Parmi les initiatives clés figure le lancement d'une plateforme d'interopérabilité visant à centraliser les procédures et à améliorer l'accès à l'information pour les communautés éloignées.

Par ailleurs, en décembre 2024, l'Algérie a dévoilé sa stratégie nationale pour l'intelligence artificielle (IA)² lors de la 3^e Conférence africaine des startups à Alger. Cette initiative vise à développer des solutions locales en intelligence artificielle et à les déployer dans divers secteurs afin de réduire la dépendance aux technologies importées.

1 Algeria to launch over 500 digital projects to accelerate transformation by 2026.Samena. URL: https://www.samenacouncil.org/samena_daily_news?news=103732

2 Algeria Unveils AI Strategy to Boost Digital Transformation. EcoFin Agency. URL: <https://www.ecofinagency.com/public-management/1012-46241-algeria-unveils-ai-strategy-to-boost-digital-transformation#:~:text=%22This%20strategy%20focuses%20on%20six,he%20to%20old%20Alg%C3%A9rie%20Presse%20Service.>

E-Gouvernement en Algérie

2013



Lancement de l'initiative e-Algérie destinée à accélérer l'utilisation des TIC dans le pays

2017



Lancement de la plateforme d'identification biométrique Albocos utilisée pour le contrôle douanier



Mise en œuvre de la carte médicale électronique Sihatic dans le secteur de la santé

2020



Lancement de la plateforme E-Nyaba, permettant de soumettre à distance des plaintes et des demandes au bureau du procureur

2022



Mise en œuvre du portail gouvernemental des services publics, permettant l'accès à 208 services par le ministère de la Numérisation et des Statistiques



Le système de vote électronique a été testé aux élections partielles au Conseil de la Nation

2024



Adoption de la Stratégie Nationale de Transformation Digitale 2025-2030



Numérisation du Registre national agricole



Adoption de la stratégie nationale en matière d'intelligence artificielle



Le premier système d'exploitation open source à base de Linux a été mis en œuvre en collaboration entre le gouvernement, les universités et les chercheurs locaux

2016



Lancement de la plateforme SAHTI, un outil d'information dans le secteur de la santé



Lancement de la Carte d'Identité Biométrique Algérienne. En 2019, 17 millions de cartes biométriques ont été émises



Lancement du système LAPI, un lecteur automatique de plaques d'immatriculation dans le domaine de la régulation du trafic

2018



Mise en place d'un centre de données douanières en coopération avec Huawei

2021



Lancement d'un programme pilote de l'école numérique



Lancement d'un portail électronique de marchés



Lancement d'un service de reconnaissance faciale des retraités destiné à réduire les procédures papier



Signature d'un accord avec la République de Corée pour développer un projet Douanes-Guichet unique

2023



Lancement de l'application ECCP par Algérie Poste pour la carte Edahabia. Ce service permet de vérifier le solde, de demander une carte, de récupérer le code PIN, etc.



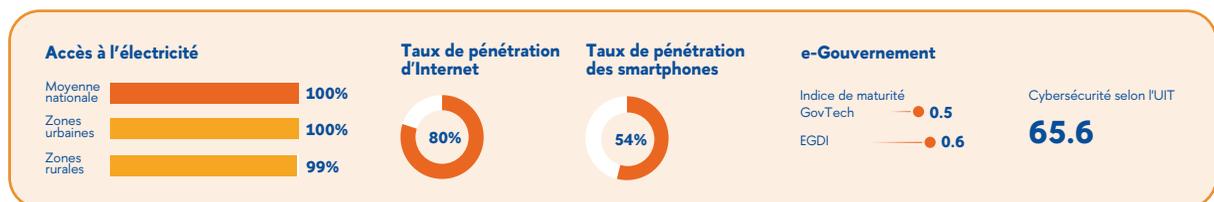
Algérie Poste a signé des accords avec l'ADE et la SATIM concernant la numérisation des services monétaires, y compris le paiement des factures d'eau via l'application "Baridi"



Le ministre de l'Enseignement supérieur a lancé 11 plateformes numériques pour l'éducation et la recherche, augmentant leur nombre à 46

En ce qui concerne la coopération et le partenariat international dans le domaine des TIC, l'Algérie a établi de solides collaborations internationales. Le gouvernement collabore avec l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), une agence des Nations Unies, qui soutient l'Algérie en matière de régulation des télécommunications, de politique numérique et de cybersécurité. L'Algérie participe à l'initiative "Connect 2030 Agenda" de l'UIT, qui met l'accent sur l'accès au haut débit, la gestion du spectre et l'inclusion numérique. L'UIT apporte également une expertise technique dans des domaines tels que la préparation à la 5G et les communications par satellite. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) collabore avec le gouvernement algérien sur des initiatives de gouvernance numérique, en promouvant l'éducation numérique, la cybersécurité et les plateformes de gouvernance électronique. Il aide également à moderniser les services administratifs grâce à des solutions basées sur l'IA et la blockchain et contribue au développement des zones rurales. L'Algérie est un membre actif de l'Alliance Smart Africa de l'Union Africaine, une initiative visant à accélérer la transformation numérique en Afrique. L'Union Africaine aide l'Algérie à harmoniser ses réglementations en matière de TIC avec celles d'autres nations africaines, à étendre la connectivité numérique transfrontalière et à renforcer la coopération en cybersécurité. L'Algérie bénéficie des programmes de Smart Africa, incluant des plateformes d'e-commerce, des projets d'identité numérique et la gouvernance assistée par intelligence artificielle. L'Union Européenne collabore avec l'Algérie à

travers divers programmes liés aux TIC, tels que "EU4Digital", qui soutient l'économie numérique algérienne et son écosystème de startups. Le programme Horizon Europe³ finance la recherche algérienne dans l'intelligence artificielle et les technologies émergentes. De plus, l'UE fournit des formations sur les meilleures pratiques en cybersécurité, les lois sur la protection des données similaires au RGPD, ainsi que la mise en œuvre du gouvernement numérique. La coopération entre l'Algérie et la Chine dans le domaine de la 5G est en cours, avec Huawei menant des tests 5G en Algérie. La Chine fournit également des solutions de surveillance intelligente et de gestion des villes basées sur l'IA, soutenant la stratégie nationale algérienne en matière d'intelligence artificielle. Le gouvernement algérien collabore également avec Huawei, qui a contribué à l'expansion de la couverture Internet en fibre optique et au développement des réseaux haut débit d'Algérie Télécom. La Huawei ICT Academy en Algérie forme étudiants et professionnels dans les domaines de l'IA, des réseaux et du cloud computing et collabore avec les universités algériennes pour promouvoir la recherche en intelligence artificielle. Les États-Unis soutiennent l'Algérie dans la formation en cybersécurité, l'éducation technologique et l'innovation. Les Google Developer Groups (GDG) Algérie⁴ organisent des bootcamps de codage. De plus, l'Algérie s'associe à des géants technologiques européens tels que Ericsson⁵ (Suède) dans le domaine de la connectivité haut débit et Orange⁶ (France) pour le développement de solutions d'e-commerce et de services bancaires mobiles.



Source: prepared by the HSE Center for African Studies based on data the World Bank and ITU.

3 International Cooperation with Algeria in Research and Innovation. European Commission. URL: https://research-and-innovation.ec.europa.eu/strategy/strategy-research-and-innovation/europe-world/international-cooperation/bilateral-cooperation-science-and-technology-agreements-non-eu-countries/algeria_en

4 GDG Algiers. URL: <https://gdg.community.dev/gdg-algiers/>

5 Ericson in Algeria. URL: <https://www.ericsson.com/en/about-us/company-facts/ericsson-worldwide/algeria>

6 Option Algérie. URL: <https://boutique.orange.fr/options/appels-telephone-algerie>

Régulateurs

Ministère de la Poste et des Télécommunications

Le Ministère de la Poste et des Télécommunications⁷ joue un rôle essentiel dans la structuration du paysage des communications en Algérie et dans l'accélération de sa transformation numérique. Il est chargé de superviser les secteurs nationaux de la poste et des télécommunications. Ses missions incluent l'élaboration des politiques relatives aux services postaux, la gestion des technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que le développement de l'infrastructure numérique du pays. Depuis novembre 2024, Sid Ali Zerrouki occupe le poste de ministre de la Poste et des Télécommunications.

Autorité Gouvernementale de Certification Électronique (AGCE):

Créée par la Loi n° 15-04 du 1er février 2015, l'AGCE⁸ est une autorité administrative dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle est chargée du suivi et du contrôle des activités de certification électronique des tiers de confiance, ainsi que de la fourniture de services de certification électronique aux institutions et administrations publiques, aux établissements publics, aux institutions nationales autonomes, aux autorités de régulation et aux acteurs des transactions interbancaires.

Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE):

L'ARPCE⁹ est une institution indépendante dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, créée par la Loi n° 2000-03 du 5 août 2000, modifiée et complétée. Sa mission est de promouvoir le développement des secteurs de la poste et des communications électroniques en Algérie. Elle est chargée de la régulation du marché, de l'octroi d'autorisations, de l'homologation des équipements, de la gestion des fréquences et de la protection des droits des utilisateurs.

Autorité Économique de Certification Électronique (AECE):

Gérée par l'ARPCE, l'AECE¹⁰ est chargée de la régulation des activités de certification électronique dans le secteur économique. Elle accorde des autorisations aux prestataires de services de certification électronique, approuve leurs politiques de certification et veille à assurer une concurrence loyale entre eux.

Autorité Nationale de Certification Électronique (ANCE):

L'ANCE¹¹ relève directement du Premier ministre et constitue le niveau le plus élevé du système de certification électronique et de signatures électroniques en Algérie. Cet organisme élabore et approuve la politique nationale dans ce domaine, assure la diffusion et la fiabilité de l'utilisation des signatures électroniques, collecte et conserve les informations relatives aux opérations concernées, délivre les certificats numériques racines et coordonne le fonctionnement de l'ensemble de l'infrastructure des signatures électroniques dans le pays.

Haut Commissariat à la Numérisation

Le Haut Commissariat à la Numérisation en Algérie est dirigé par Meriem Benmouloud, nommée Haut Commissaire à la Numérisation avec rang de ministre par le Président Abdelmadjid Tebboune. Le Commissariat opère sous l'autorité de la Présidence algérienne et est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie nationale de numérisation. Le HCN est responsable de la gestion de la majorité des programmes d'e-Gouvernement, de la formation d'un cadre réglementaire pour l'économie numérique, de la coordination des projets inter-agences (tels que l'intégration des plateformes de services électroniques) et du suivi de la mise en œuvre des programmes dans le cadre de l'Indice de Développement de l'e-Gouvernement (EGDI). Il a été créé en 2024 en remplacement du ministère de la Numérisation et des Statistiques, qui a été supprimé.

7 Ministère de la Poste et des Télécommunications. URL: <https://www.mpt.gov.dz/fr/>

8 Autorité Gouvernementale de Certification Électronique. URL: <https://agce.dz/presentation-de-lagce>

9 Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques. URL: <https://www.arpce.dz/fr/about>

10 Autorité Économique de Certification Électronique. URL: <https://aece.dz/fr/>

11 Autorité Nationale de Certification Électronique. URL: <https://ca.pki.ance.dz/repository/>

Le rôle crucial du HCN est confirmé par les résultats du programme “e-Algérie 2013”, où l’absence d’un organe de coordination unique a conduit à une fragmentation des efforts — seulement 57 % des tâches avaient été réalisées en 2022. Ce dernier est chargé d’approuver les normes techniques pour tous les systèmes d’e-Gouvernement (par exemple, l’utilisation obligatoire du protocole TLS 1.3), de coordonner 37 projets interministériels, dont le portail unifié des services publics, et de gérer un budget de 120 milliards DZD (850 millions USD) pour la période 2024-2026. Cependant, le site officiel du Commissariat¹² est encore en cours de construction.

Ce dernier est chargé d’approuver les normes techniques pour tous les systèmes d’e-Gouvernement (par exemple, l’utilisation obligatoire du protocole TLS 1.3), de coordonner 37 projets interministériels, dont le portail unifié des services publics, et de gérer un budget de 120 milliards DZD (850 millions USD) pour la période 2024-2026

Cependant, le site officiel du Commissariat est encore en cours de construction.

Direction Générale de la Numérisation, de la Digitalisation et des Systèmes d’Information Economiques du Ministère des Finances

Le Ministère des Finances dispose d’une Direction Générale de la Numérisation, de la Digitalisation et des Systèmes d’Information Économiques, chargée de la mise en œuvre des systèmes de gestion électronique de l’administration fiscale et de la planification budgétaire, du développement des normes de données inter-agences (par exemple, l’API pour l’intégration avec les services douaniers) et de la gestion des projets de modernisation, y compris la formation de 12 000 fonctionnaires à l’utilisation de la plateforme e-douane. Un exemple de réussite est le



Source: Haut Commissariat à la Numérisation¹³

12 Haut Commissariat à la Numérisation URL: https://hcn.gov.dz/index_fr.htm

13 Haut Commissariat à la Numérisation URL: https://hcn.gov.dz/index_fr.htm

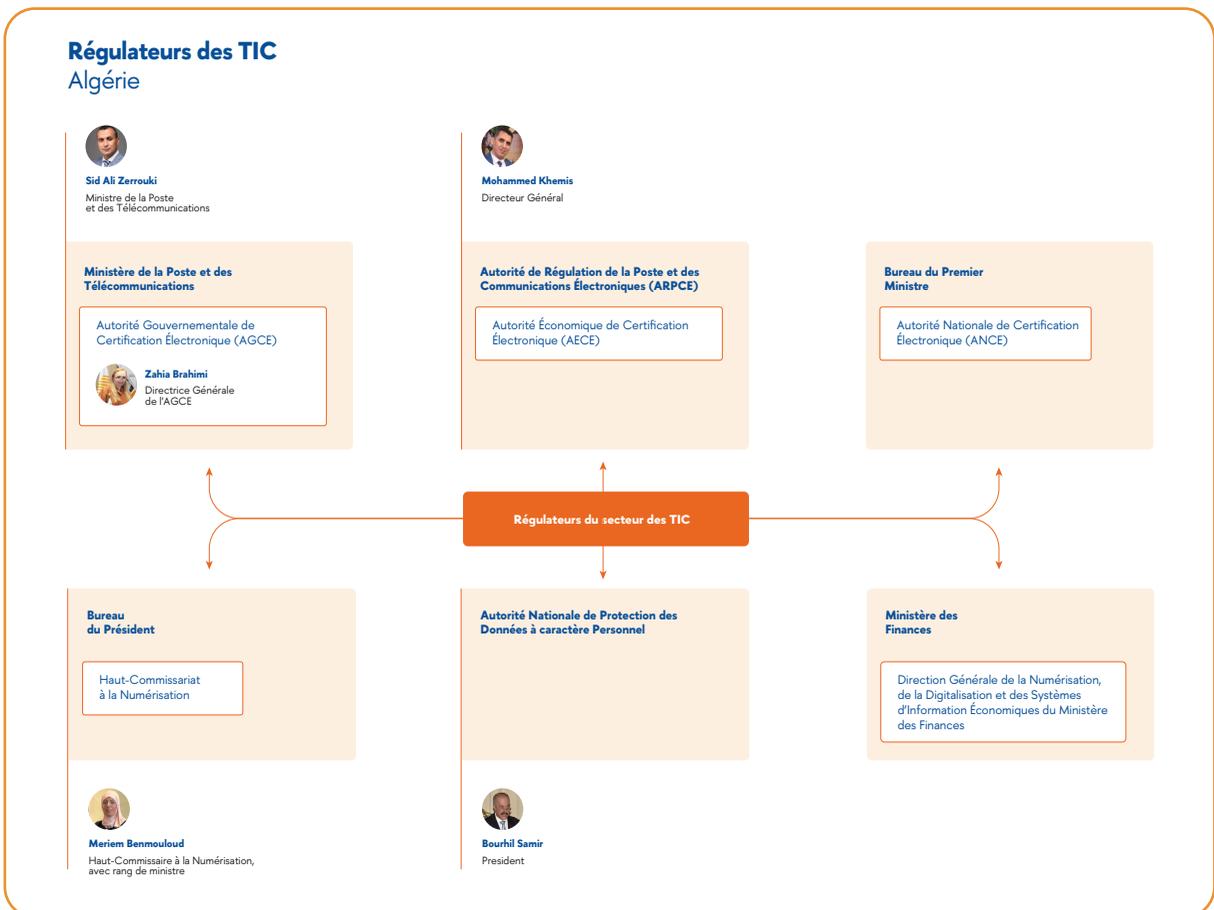
lancement du portail unique des marchés publics en 2024, bien que l'absence d'une fonction de recherche dans la version initiale ait suscité des critiques.

Autorité Nationale de Protection des Données à caractère Personnel (ANPDP)

Créée sur la base de la loi 18-07 de 2018, l'ANPDP¹⁴ remplit quatre fonctions clés. La première est la délivrance de licences pour le traitement des données via un portail électronique, qui a déjà traité 23 450 demandes en 2024. Une attention particulière est accordée à l'échange de données inter-agences, 89 % des demandes d'intégration entre systèmes nécessitant une légalisation supplémentaire. La deuxième fonction est l'enquête sur les violations avec le pouvoir d'imposer des

amendes pouvant atteindre 200 millions DZD (1,4 million USD). Par exemple, en 2024, 47 entreprises ont été sanctionnées pour avoir divulgué des données médicales. L'ANPDP est également responsable du contrôle des flux transfrontaliers de données, tous les transferts de données hors d'Algérie nécessitant une approbation préalable. Au premier semestre 2024, 12 % des demandes des entreprises informatiques étrangères ont été rejetées. Enfin, l'ANPDP supervise la certification des signatures électroniques, qui repose sur l'algorithme RSA-4096 intégré à l'infrastructure nationale de clé publique.

L'ANPDP dispose d'un registre des contrevenants basé sur la blockchain et d'un système d'IA de prévision des risques, qui a permis de réduire le nombre d'incidents de 18 % en 2024.



14 Autorité Nationale de Protection des Données à caractère Personnel. URL: <https://anpdp.dz>

Réglementations

Réglementations sur la cybercriminalité

La principale législation traitant de la cybercriminalité en Algérie est la Loi n° 09-04 du 5 août 2009¹⁵, intitulée "Règles particulières relatives à la prévention et à la lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication". Cette loi établit des dispositions spécifiques pour prévenir et combattre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication. Elle définit divers types de cybercrimes, fixe les sanctions applicables et établit les procédures d'enquête et de poursuite.

Loi sur la protection des données personnelles

La protection des données personnelles est régie par la Loi n° 18-07 du 10 juin 2018¹⁶, intitulée "Loi relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel". Cette législation établit le cadre juridique régissant la collecte, le traitement, le stockage et la diffusion des données personnelles, dans le but de préserver le droit à la vie privée des individus.

De plus, la Loi n° 18-07 du 10 juin 2018, modifiant et complétant l'Ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966 relative au Code pénal, inclut des dispositions sur la cybercriminalité. Cette modification introduit des sanctions plus sévères pour des infractions telles que l'accès non autorisé aux systèmes de données, les violations de données et la diffusion de contenus portant atteinte à l'ordre public ou à la sécurité nationale.

La loi s'applique aussi bien aux entités publiques que privées impliquées dans le traitement des données personnelles en Algérie. Elle s'étend également aux responsables du traitement des données qui ne

sont pas établis en Algérie mais utilisent des moyens de traitement situés dans le pays, à l'exception des traitements effectués uniquement à des fins de transit.

Les entités responsables du traitement des données doivent mettre en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données personnelles contre tout accès non autorisé, perte, destruction, altération ou traitement illicite. Elles doivent également veiller à ce que tout sous-traitant garantisse un niveau de sécurité suffisant, formalisé par des contrats légaux imposant le respect d'obligations spécifiques.

Certaines activités de traitement des données nécessitent une autorisation préalable ou une notification à l'Autorité Nationale de Protection des Données Personnelles (ANPDP). Cela concerne notamment le traitement des données sensibles, les transferts de données en dehors de l'Algérie, ainsi que les opérations pouvant présenter des risques spécifiques pour les droits et libertés des individus¹⁷.

Afin d'assurer l'application et le respect de la Loi n° 18-07, l'ANPDP a été créée en 2018 en tant qu'autorité indépendante, mais elle n'est devenue pleinement opérationnelle qu'en août 2023. Ses responsabilités incluent l'octroi d'autorisations pour les activités de traitement des données, la surveillance de la conformité et l'accompagnement des entités dans leurs démarches en matière de protection des données. L'ANPDP est composée de 16 membres, nommés pour un mandat de cinq ans, comprenant des représentants de divers secteurs gouvernementaux ainsi que des experts dans les domaines concernés.

Interopérabilité

Le cadre d'interopérabilité de l'e-gouvernance est défini par le Référentiel National d'Interopérabilité (RNI), établi par le Décret Exécutif n° 19-271 du 7 octobre 2019¹⁸. Ce référentiel vise à normaliser

15 Loi n° 09-04 du 14 Chaâbane 1430 correspondant au 5 août 2009 portant règles particulières relatives à la prévention et à la lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication. URL: <https://www.wipo.int/wipolex/en/legislation/details/14778>

16 Loi n° 18-07 du 25 Ramadhan 1439 correspondant au 10 juin 2018 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel. URL: <https://natlex.ilo.org/dyn/natlex2/natlex2/files/download/107253/DZA-107253.pdf>

17 Algeria: Implemented Law Relating to the Protection of Individuals in the Processing of Personal Data (Law No. 18-07) including authorisation obligation. Digital Policy Alert. URL: <https://digitalpolicyalert.org/event/25324-implemented-law-relating-to-the-protection-of-individuals-in-the-processing-of-personal-data-law-no-18-07-including-authorisation-obligation>

18 Décret exécutif n° 19-271 du 8 Safar 1441 correspondant au 7 octobre 2019 relatif au référentiel national d'interopérabilité des systèmes d'information. URL: https://www.mpt.gov.dz/wp-content/uploads/2023/11/Dcret-executif-n%C2%B019-271_fr_.pdf

les formats d'échange de données entre les entités publiques ainsi qu'entre l'administration et les citoyens, afin d'améliorer les services rendus et de réduire les coûts liés au développement de passerelles d'échange. Le RNI établit des normes et protocoles garantissant la compatibilité et la communication efficace entre les différents systèmes d'information des administrations publiques. Il vise également à faciliter l'intégration des services numériques et à promouvoir la réutilisation des informations, contribuant ainsi à une administration plus efficace et transparente. En novembre 2024, une avancée majeure vers l'interopérabilité a été réalisée avec la signature d'un contrat de partenariat entre l'opérateur public Algérie Télécom et le Haut-Commissariat à la Numérisation. Ce partenariat vise la mise en place de l'infrastructure du réseau sécurisé d'interconnexion des autorités publiques, renforçant ainsi la collaboration et l'échange sécurisé des données entre les différentes institutions gouvernementales.

Loi sur la signature électronique

Les signatures électroniques sont reconnues légalement et régies par la Loi n° 15-04 du 1er février 2015¹⁹, qui établit les règles générales relatives à la signature électronique et à la certification. Cette loi définit la signature électronique comme des données électroniques attachées ou associées logiquement à d'autres données électroniques, utilisées par le signataire pour signer. Lorsqu'elles respectent des exigences légales spécifiques, les signatures électroniques ont la même validité juridique que les signatures manuscrites traditionnelles.

La loi distingue entre les signatures électroniques ordinaires et les signatures électroniques qualifiées. Une signature électronique qualifiée doit être uniquement liée au signataire, capable d'identifier ce dernier, créée à l'aide de moyens sous son seul contrôle, et liée aux données de telle sorte que toute modification ultérieure soit détectable.

Par ailleurs, le Décret n° 16-142 du 5 mai 2016²⁰ précise les conditions de conservation des documents

signés électroniquement. Il impose que toute partie à un document signé électroniquement assure sa conservation, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un tiers. Le décret stipule que le support de stockage doit permettre la restitution du document dans sa forme originale, la vérification de la signature électronique et l'accès à l'intégralité du contenu à tout moment.

Identification et biométrie

Carte Nationale d'Identité Biométrique Électronique (CNIBE)

La CNIBE²¹ est le principal document d'identification en Algérie, intégrant des données biométriques telles que les informations faciales et les empreintes digitales. Cette carte est obligatoire pour les citoyens âgés de 18 ans et plus et est liée à une base de données sécurisée accessible par plusieurs agences gouvernementales, notamment celles chargées de l'enregistrement des électeurs, de la collecte des impôts et de la délivrance des passeports.

Les citoyens peuvent faire une demande de CNIBE en ligne, à condition de posséder déjà un passeport biométrique.

Le processus de demandé est facilité par un portail dédié du Ministère de l'Intérieur

Numéro d'Identification Nationale Unique

Afin de simplifier l'accès aux services publics numériques, l'Algérie met en place un numéro d'identification nationale unique à travers tous les ministères. Cette initiative vise à faciliter l'accès efficace aux services dématérialisés dans des secteurs tels que les marchés publics, le sport et le tourisme.

19 Loi n° 15-04 du 11 Rabie Ethani 1436 correspondant au 01/02/2015. URL: <https://www.arpce.dz/fr/pub/b9h5r6>

20 Décret executif n° 16-142 du 27 Rajab 1437 correspondant au 5 mai 2016 fixant les modalités de conservation du document signé électroniquement. URL: https://www.mpt.gov.dz/wp-content/uploads/2023/11/Décret-executif-n°-16-142.fr_.pdf

21 Carte d'Identité Biométrique et Électronique (CNIBE). Consulat d'Algérie à Nanterre. URL: <https://consulat-nanterre-algerie.fr/la-carte-nationale-didentite-biometrique-electronique-cnibe/#:~:text=Pour%20demander%20la%20Carte%20d,faut%20remplir%20les%20critères%20suivants%20%3A&text=Ressortissant%20algérien%20immatriculé%20auprès%20du%20Consulat.&text=Agée%20de%2012%20ans%20et%20plus.&text=Détenteur%20de%20passeport%20biométrique.>

Guichet unique pour l'accès aux services gouvernementaux

Pour simplifier les démarches administratives, l'Algérie a adopté le concept de "guichet unique", permettant aux citoyens et aux entreprises d'accéder à divers services gouvernementaux via une interface unique. Cette approche vise à améliorer l'efficacité de l'administration et à offrir une meilleure expérience utilisateur.

Le Portail du Gouvernement Numérique (BawabaTIC)²², offre un accès à plus de 300 services publics numérisés intégrés issus de 29 départements ministériels

Le portail permet aux citoyens d'accéder en temps réel à divers services et informations. Le site est disponible en Arabe, Français et Anglais.

Performance du site web des e-services

Les indicateurs de surveillance des performances montrent que le site web nécessite des améliorations afin d'offrir une bonne expérience utilisateur.

Le portail est visité par 106 000 visiteurs mensuellement – ce qui est insignifiant comparé à la population de l'Algérie dépassant approximativement 46 millions de personnes.

Concernant le classement mondial des sites web gouvernementaux, le portail guichet unique est à la 10 307 place et est 2 384 parmi tous les sites web en Algérie.

Accessibilité

La page d'accueil du site web contient 25 erreurs, à savoir 21 textes alternatifs manquants (le texte alternatif des images est absent), 1 étiquette de formulaire manquante (aucune description visible ni cible cliquable pour les contrôles de formulaire), 2 boutons vides sans texte ni valeur, et 1 lien vide.



Source: BawabaTIC²³

²² BawabaTIC. URL: <https://bawabatic.dz>

²³ BawabaTIC. URL: <https://bawabatic.dz>

La page d'accueil contient également 21 liens redondants menant à la même URL. Le site web possède 19 attributs ARIA (Accessible Rich Internet Applications).

Sécurité

Le site web possède les protocoles TLS 1.2, TLS 1.3. Il utilise un certificat délivré par Sectigo RSA Domain Validation Secure Server CA, qui n'est pas valide à partir de février 2025.

Le site web est hébergé sur des serveurs situés à l'intérieur des frontières du pays, à Alger, par le Réseau Académique de Recherche Algérien.

e-Taxes

Jibaya'tic

Lancée par la Direction Générale des Impôts (DGI), Jibaya'tic²⁴ est une plateforme dédiée aux téléprocédures fiscales. Elle permet aux contribuables de télédéclarer et de payer leurs impôts en ligne, offrant ainsi une alternative moderne aux procédures traditionnelles. Cette initiative vise à garantir la sécurité, la disponibilité et la rapidité du traitement des informations fiscales.

Moussahama'tic

Complémentaire à Jibaya'tic, Moussahama'tic²⁵ est une autre plateforme mise en place par la DGI pour la déclaration et le paiement en ligne des impôts et taxes. Elle vise à simplifier davantage les obligations fiscales des contribuables en leur offrant des services numériques de qualité.

Les TIC dans l'éducation

L'Algérie a mis en place plusieurs plateformes d'apprentissage en ligne pour faciliter l'enseignement et la formation à distance. Par exemple, de nombreuses universités du pays utilisent la plateforme Moodle²⁷ pour gérer les cours en ligne, permettant aux étudiants d'accéder aux ressources pédagogiques, de soumettre leurs devoirs et de consulter leurs notes. Cependant, l'intégration des TIC dans l'éducation algérienne rencontre des défis, notamment en matière d'infrastructure, de formation des enseignants et d'accès équitable aux technologies. Des recherches ont mis en évidence la nécessité de développer des programmes de formation pour les enseignants afin de renforcer leurs compétences en TIC et de



Source: Moussahama'tic²⁶

24 Jibaya'tic. URL: <https://jibayatic.mfdgi.gov.dz>
 25 Moussahama'tic. URL: <https://www.mfdgi.gov.dz/moussahamaticfr/index.html#!>
 26 Moussahama'tic. URL: <https://www.mfdgi.gov.dz/moussahamaticfr/index.html#!>
 27 E-learning: University of Algiers 3. URL: <https://e-learning.univ-alger3.dz/moodle/>



promouvoir l'utilisation efficace des technologies dans l'enseignement.

En novembre 2021, un séminaire national intitulé "Intégration des TIC dans l'éducation" a été organisé. Ce séminaire a mis l'accent sur l'importance de la transition vers le numérique en s'appuyant sur des approches telles que l'e-learning, le m-learning, l'apprentissage hybride et la classe inversée. Les participants ont discuté des pratiques pédagogiques pour une école numérique en Algérie, soulignant la nécessité de concevoir et de mettre en œuvre des applications éducatives adaptées.

L'intégration des TIC dans la sante

La carte médicale électronique Sihatic est mise en œuvre depuis 2017 a reçu le soutien du ministère algérien de la santé. Selon une recherche²⁸ publiée sur la plateforme de la Revue Scientifique Algérienne en juin 2022 (par M.A. Brahami, Laboratoire Algérien LAPAME, et H.M. Dergal), 284

cliniques et 16 institutions médicales en Algérie sont maintenant numérisées.

En ce qui concerne les rendez-vous avec un médecin, une plate-forme existe: SAHTI²⁹, développée avec le soutien du ministère de l'industrie pharmaceutique. Cependant, il n'existe pas encore de service de prise de rendez-vous en ligne, la plateforme est seulement une ressource d'information (les numéros de téléphone, les adresses électroniques et les adresses des spécialistes ou des cliniques sont fournis).

Le Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) de Tizi-Ouzou a entrepris des démarches pour moderniser son système d'information en intégrant les TIC. L'objectif est de mettre en place un dossier patient informatisé, facilitant ainsi la collecte, le partage et la gestion des informations médicales. Cette initiative vise à améliorer la qualité des soins et l'efficacité des services hospitaliers.

Par ailleurs, l'application de la télémédecine en Algérie a ouvert de nouvelles perspectives pour l'accès aux soins, l'organisation des services de

The screenshot shows the SAHTI website interface. At the top, there is a search bar and a navigation menu. The main content area is titled "Recherche par spécialité" and contains a search form with the following fields: "Spécialité" (set to "Psychiatre"), "Localité" (set to "Wilya: ALGER"), and "Commune". Below the search form, there is a "Rechercher" button. The search results section, titled "Résultats de la recherche (105)", displays two results:

INTEGRACHEN Hacene	0778380054	Contact	Détails
INTEGRACHEN Hacene Psychiatre Cité gaziou numéro 4bordj el bahri , Bordj El Bahri, ALGER <td>0778380054</td> <td>Contact</td> <td>Détails</td>	0778380054	Contact	Détails
BERKANE Mounia Amina Psychiatre Cité les dunes Br B cage 32 -2 ème étage , Mohammadia, ALGER <td>029826474</td> <td>Contact</td> <td>Détails</td>	029826474	Contact	Détails

Source: SAHTI³⁰

28 Towards the digitalization of the health sector: Case of the SIHATIC project in the context of the covid 19 pandemic. Mohammed Amine Brahami. URL: <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/174/18/1/191266>

29 SAHTI. URL: <https://www.sahti-dz.com>

30 SAHTI. URL: <https://www.sahti-dz.com>

santé et la formation des professionnels. Les TIC permettent aux professionnels de la santé de consulter des patients à distance, de partager des informations médicales et de réaliser des diagnostics en temps réel, améliorant ainsi l'accès aux soins, en particulier dans les régions éloignées.

e-Justice

Le pays a adopté des mesures pour moderniser son système judiciaire en introduisant des procédures électroniques. La loi n° 15-03³¹ sur la modernisation de la justice a établi le cadre juridique pour l'adoption du procès à distance, permettant la tenue d'audiences via des moyens de communication électroniques. Cette approche vise à faciliter le processus judiciaire, réduire les délais de traitement des affaires et améliorer l'accès à la justice.

Malgré ces avancées, des défis subsistent, notamment en ce qui concerne l'infrastructure technologique, la formation du personnel judiciaire et la sensibilisation du public à l'utilisation des services judiciaires électroniques.

e-Élections et vote électronique

En ce qui concerne les élections, l'Algérie a exploré la possibilité d'adopter le vote électronique afin d'améliorer la transparence et l'efficacité du processus électoral. Cependant, la mise en place du vote en ligne n'a pas encore été réalisée. Il a été testé à l'occasion des élections partielles du Conseil national en 2022³². Les électeurs peuvent s'inscrire avec une carte électronique et apposer une signature électronique. Pour ce qui est du système de vote en ligne, il n'a pas encore été mis en place.

Transports et douanes

Dans le domaine de la régulation du trafic automobile, le système LAPI³³ (lecteur automatique de plaques d'immatriculation) fonctionne. Ce système enregistre les plaques d'immatriculation des véhicules qui passent et consulte systématiquement un fichier de base spécialisé dans les véhicules volés. La base de données du système permet d'identifier les véhicules recherchés par Interpol en Algérie et à l'étranger; le système peut lire 8 000 caractères par jour. Il est également prévu³⁴ de placer des caméras capables de surveiller le trafic et de détecter automatiquement les accidents sur l'autoroute AEO (Est-Ouest).

La plateforme Albocos³⁵ est utilisée pour le contrôle des frontières. Son identification biométrique accélère le processus de contrôle des frontières et réduit la durée du contrôle des passeports "à moins de 5 minutes". La lecture des passeports est également intégrée à la plateforme, mais le travail manuel des opérateurs reste nécessaire à toutes les étapes. La solution Afis-Criminal est intégrée dans le même système, ce qui permet d'identifier les personnes recherchées par leurs empreintes digitales et de comparer les informations de la base de données des personnes recherchées enregistrées dans le système d'identification et de recherche de la police (Sirpal) avec le code MRZ du passeport.

En 2021, la Direction Générale des Douanes a signé un accord avec le gouvernement de la République de Corée pour le développement d'une plateforme électronique de dédouanement (Douanes-Guichet Unique). Le coût du projet, prévu pour la période 2021-2024, s'élevait à 7,5 millions de dollars. En janvier 2025, le développement du projet était achevé et, selon le ministre des Finances, la plateforme sera lancée "dans un avenir proche". Avec le soutien de Huawei, un centre de données pour les douanes a été ouvert en 2018.

31 Loi n 15-03 du 11 Rabie Ethani 1436 correspondant au 1er février 2015 relative la modernisation de la justice. URL: <https://www.joradp.dz/FTP/fo-francais/2015/F2015006.pdf>

32 Renouveau Conseil de la nation: lancement à Alger d'une opération pilote d'un vote électronique. Algérie Presse Service. URL: <https://www.aps.dz/algerie/135120-renouveau-conseil-de-la-nation-lancement-a-alger-d-une-operation-pilote-d-un-vote-electronique>

33 Des lecteurs automatiques des plaques d'immatriculation pour Constantine. Radio Algérienne. URL: <https://radioalgerie.dz/news/fr/article/20161218/97525.html>

34 Les nouvelles technologies au service de la sécurité autoroutière. Algérienne Des Autoroutes. URL: <https://www.ada.dz/index.php/fr/securite-autoroutiere>

35 Wilayas de l'est du pays la police à l'heure des bilans. L'Expression. URL: <https://www.lexpression.dz/nationale/la-police-a-lheure-des-bilans-293948>

Internet de l'Environnement

En 2025, aucune solution pleinement opérationnelle dans le domaine de la surveillance environnementale n'a encore été mise en œuvre. Néanmoins, l'Algérie a accueilli à plusieurs reprises des conférences internationales consacrées à l'utilisation des TIC dans la lutte contre les catastrophes naturelles. Par exemple, dans le cadre de la conférence ICT-DM 2024³⁶, organisée par l'Université de Sétif 1, une session a été consacrée à l'utilisation de l'intelligence artificielle, de l'apprentissage automatique et de l'analyse des mégadonnées pour faire face aux catastrophes naturelles. Les dernières avancées dans l'application de ces technologies en vue de renforcer la résilience face aux catastrophes ont été présentées.

G2B

e-Procurement (Marchés publics électroniques)

Le pays a lancé un portail électronique³⁷ dédié aux marchés publics afin d'améliorer la transparence, de renforcer la compétitivité et de réduire les coûts. Cette plateforme permet un meilleur contrôle de la gestion des dépenses publiques et contribue à la lutte contre la corruption.

Système d'enregistrement des entreprises

Un portail électronique a été mis en place pour simplifier la création d'entreprises. Les opérateurs économiques peuvent effectuer toutes les formalités administratives en ligne, y compris l'obtention des identifiants fiscaux (NIF), statistiques (NIS) et de sécurité sociale (CASNOS ou CNAS)³⁸.

L'inscription via ce portail constitue la seule démarche d'enregistrement auprès des administrations concernées, éliminant ainsi la nécessité de déplacements physiques.

Système de délivrance des licences

Bien que des efforts soient en cours pour numériser diverses procédures administratives, les informations spécifiques concernant un système électronique dédié à la délivrance de licences aux entreprises en Algérie sont limitées. Il est probable que certaines licences soient intégrées au portail de création d'entreprises, mais les détails précis ne sont pas disponibles dans les sources consultées.

Guichet unique pour les opérations commerciales

L'Algérie a mis en place des guichets uniques décentralisés³⁹ permettant aux opérateurs économiques d'accomplir toutes les formalités liées à l'investissement en un seul lieu et dans des délais réduits. Ces guichets traitent notamment les investissements structurants, les investissements étrangers et les grands projets d'investissement.

Systèmes de marquage numérique

Le gouvernement algérien s'intéresse à l'introduction des technologies de marquage numérique dans le pays.

L'arrêté interministériel du 16 février 2021 a introduit, à partir de mars 2023, l'obligation d'apposer des codes-barres sur les produits en Algérie, confirmant le renforcement du contrôle étatique sur les marchés

Cependant, jusqu'à présent, les initiatives en matière de traçabilité des produits en Algérie sont restées limitées et n'ont pas donné de résultats significatifs

36 ICT-DM 2024. URL: <https://ict-dm2024.univ-setif.dz>

37 Marchés Publics. URL: <https://marches-publics.gov.dz/en>

38 ازاچ-ای-ف-ی-ف-casnos-سونس-الک-او-انکال-نیب-قرفال/awras al-Jazair. URL: <https://ar.awrasaljazair.com/انکال-نیب-قرفال/>

39 Launch of the electronic portal and one-stop shop for the financial market. Algeria Invest. URL: <https://algeriainvest.com/en/premium-news/lancement-du-portail-electronique-et-du-guichet-unique-du-marche-financier#>

L'acteur clé dans le domaine de la traçabilité des produits en Algérie demeure l'organisation non gouvernementale à but non lucratif GS1 Algeria (fondée en 1994), membre de l'organisation internationale d'identification automatique GS1. GS1 Algeria⁴⁰ est la seule entité dans le pays autorisée à délivrer des codes-barres pour les produits. Elle opère avec le soutien du ministère de l'Industrie et du ministère du Commerce intérieur et de la régulation des marchés publics. Les entreprises membres de GS1 Algeria doivent s'acquitter d'un droit d'adhésion (allant de 52 à 300 USD) et payer une cotisation annuelle fixe (entre 37 et 150 USD). À la fin de l'année 2022, environ 11 500 organisations avaient acquis des codes-barres auprès de GS1 Algeria (contre 8 000 en 2018), permettant ainsi le marquage d'environ 500 000 produits.

En 2017, la société suisse SICPA (Société Industrielle et Commerciale de Produits Alimentaires, spécialisée dans les technologies de traçabilité et d'authentification des produits) a tenté d'entrer sur le marché algérien. Pour la création d'une coentreprise nommée Condor Sicpa, elle avait choisi comme partenaire la société algérienne Condor Electronics⁴¹ (SPA Condor Electronique), spécialisée dans la production d'électronique, d'électroménager et de matériel multimédia, appartenant au groupe Benhamadi. Les investissements prévus s'élevaient à 44,5 millions de dollars. Les catégories de produits ciblées n'avaient pas été précisées. Toutefois, le projet n'a pas été mis en œuvre.

Le marché du marquage numérique en Algérie compte également plusieurs entreprises européennes (telles que Zebra, Eurequat, Bureau Veritas), qui, cependant, ne mettent pas en place de projets à grande échelle et se contentent de proposer des solutions purement commerciales, notamment des équipements de marquage. Aucun projet d'envergure mené en coopération avec l'État n'a encore vu le jour. Les codes-barres linéaires restent majoritairement utilisés.

En janvier 2025, un projet pilote a été lancé en Algérie pour la mise en œuvre d'un système de marquage numérique des produits pharmaceutiques sur le site de production de la société pharmaceutique publique Saïdal⁴² à Cherchell (nord du pays, à 90 km d'Alger). L'objectif du projet est d'améliorer l'efficacité des processus de traçabilité des médicaments depuis l'usine jusqu'à la pharmacie, et de garantir la sécurité des produits pharmaceutiques.

Par ailleurs, en 2022, le Haut-Commissariat à la numérisation de l'Algérie a mis en place avec succès une plateforme nationale de suivi et d'alerte concernant l'approvisionnement en produits pharmaceutiques, destinée à prévenir les pénuries de médicaments. La commission envisage de reproduire cette expérience dans les secteurs stratégiques de l'agroalimentaire de grande consommation ainsi que dans d'autres domaines stratégiques.

Numérisation des services agricoles

En novembre 2024, la Chambre Nationale d'Agriculture a terminé un projet de numérisation visant à moderniser la gestion de l'information agricole

Ce projet⁴³ a conduit à l'attribution de cartes numériques aux agriculteurs dans les 58 wilayas du pays, facilitant ainsi l'accès aux subventions et aides publiques, tout en améliorant l'organisation des données pour une meilleure planification des ressources

Chambre prévoit d'activer son portail électronique, "Ghorfati", qui présentera de nouvelles informations sur le potentiel agricole de chaque province et introduira une plate-forme en ligne pour

40 GS1 Algeria. URL: <https://www.gs1.dz>

41 Condor Electronics. URL: <https://www.condor.dz>

42 Saïdal Group. URL: <https://saïdalgroup.dz>

43 The National Agricultural Register Fully Digitized. Dzair Tube. URL: <https://www.dzair-tube.dz/en/the-national-agricultural-register-fully-digitized/>

recueillir les suggestions et les préoccupations des agriculteurs, facilitant le dialogue pour faire progresser le secteur agricole du pays.

Bien que ce projet représente une avancée majeure, son succès dépend largement de la capacité à surmonter certains obstacles. L'un des défis majeurs reste l'inclusion numérique des agriculteurs, dont beaucoup se trouvent dans des zones rurales reculées avec une connectivité limitée. La numérisation des informations et des procédures administratives nécessite une infrastructure de communication robuste, alors que certaines régions agricoles restent mal desservies par les réseaux Internet.

Des initiatives prometteuses ont émergé dans le domaine de l'agriculture de précision en Algérie. Par exemple, le projet Sakai⁴⁴, développé par les chercheurs algériens Nasser Bouziani et Mourad Bouzit, utilise des robots autonomes alimentés par l'énergie solaire pour l'irrigation et la fertilisation en profondeur, optimisant ainsi l'utilisation de l'eau et des engrais. En outre, la startup algérienne Farm AI⁴⁵ a mis au point un système de détection des maladies des plantes à l'aide de drones, contribuant ainsi à la santé des cultures et à la réduction des pertes agricoles. Les startups algériennes jouent un rôle crucial dans la transformation numérique du secteur agricole. Elles innovent en proposant des solutions de collecte de données précises sur les paramètres agricoles, le sol et les récoltes, facilitant ainsi une prise de décision rapide et efficace. Certaines startups se concentrent également sur les processus d'irrigation automatisés, contribuant à une gestion plus durable des ressources en eau. Enfin, les partenariats avec des organisations internationales, comme les BRICS, pourraient accélérer la numérisation du secteur agricole en Algérie, en apportant des investissements technologiques et des solutions adaptées aux défis locaux.

Application de l'IA en Algérie

À ce stade, la majorité des initiatives dans le domaine de l'intelligence artificielle en Algérie en sont encore à la phase de développement. Toutefois, des mesures concrètes ont déjà été prises — notamment la création d'un établissement d'enseignement dédié, l'École Nationale Supérieure d'Intelligence Artificielle (ENSIA), ainsi que le lancement de la formation de spécialistes, ce qui témoigne du potentiel de développement futur de ce secteur. La start-up algérienne Farm AI a développé des solutions basées sur l'IA pour le secteur agricole. En particulier, elle a remporté la deuxième place et le prix du meilleur choix du public lors du concours mondial Tech4Good organisé par Huawei en 2023. Dans le domaine de la santé, l'entreprise RedMed⁴⁶ utilise l'IA pour améliorer les diagnostics médicaux, contribuant ainsi à une meilleure prise en charge des patients. L'entreprise Smart Factory optimise la production industrielle en Algérie grâce à des solutions d'IA, améliorant ainsi l'efficacité et la productivité des usines. L'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediène⁴⁷ (USTHB) forme chaque année plus de 500 talents locaux en intelligence artificielle, contribuant ainsi au développement des compétences dans ce domaine. Algérie Télécom a été distinguée pour ses initiatives visant à intégrer l'IA dans la gestion du service client et des réseaux, améliorant ainsi la qualité des services offerts aux utilisateurs. L'Algérie a également créé une institution nationale d'enseignement dédiée au développement de l'intelligence artificielle. L'École Nationale Supérieure d'Intelligence Artificielle (ENSIA)⁴⁸ est un établissement public en Algérie consacré à l'enseignement avancé et à la recherche en intelligence artificielle. Créée par décret présidentiel le 14 avril 2021, l'ENSIA a débuté ses activités académiques le 12 octobre

44 Algeria: Promising Prospects to Develop Precision Farming Using AI. AI 24. URL: <https://al24news.dz/en/algeria-promising-prospects-to-develop-precision-farming-using-ai/>

45 Algerian startup offering solutions in agriculture awarded. Algeria Press Service. URL: <https://www.aps.dz/en/economy/46335-algerian-startup-offering-solutions-in-agriculture-awarded>

46 RedMed-Group. URL: <http://www.redmed-group.com/en/le-groupe/presentation-du-groupe.html>

47 Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène. URL: <https://www.usthb.edu.dz/>

48 L'École Nationale Supérieure d'Intelligence Artificielle. URL: <https://www.ensia.edu.dz/fr/>

2021. Située à Sidi Abdellah, à Alger, l'école propose un programme de cinq ans aboutissant à un diplôme d'ingénieur en intelligence artificielle.

La compagnie nationale d'énergie Sonatrach⁴⁹ explore l'utilisation de l'IA pour optimiser la gestion de ses déchets industriels, améliorant ainsi l'efficacité et la durabilité de ses opérations. Dans le domaine de la cybersécurité, des chercheurs de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran⁵⁰ (USTO) développent des systèmes intelligents capables de détecter et d'anticiper les menaces numériques, renforçant ainsi la sécurité des infrastructures informatiques. L'intelligence artificielle est également utilisée pour améliorer les activités des sites d'e-commerce en Algérie, notamment pendant la période du COVID-19, en optimisant les recommandations de produits et en personnalisant l'expérience d'utilisateur.

Opportunités de Partage des Savoirs

Bonnes Pratiques Nationales

L'Algérie a accompli des progrès significatifs dans la mise en œuvre des services de gouvernement électronique, améliorant ainsi l'efficacité, la transparence et l'accessibilité dans la prestation des services publics. Ces initiatives peuvent être partagées avec les partenaires régionaux afin de renforcer la transformation numérique à travers l'Afrique.

Sante

SAHTI est une plateforme de santé en ligne algérienne conçue pour aider les utilisateurs à accéder à des informations et des services de santé. Développée avec le soutien du ministère de l'Industrie pharmaceutique, SAHTI sert de ressource informative, fournissant des coordonnées telles que des numéros de téléphone, des adresses e-mail et postales de spécialistes médicaux et de cliniques à travers l'Algérie. Cependant, la plateforme ne propose pas actuellement de prise de rendez-vous en ligne; les utilisateurs doivent contacter directement les prestataires de soins pour organiser une consultation.

e-Taxes

La plateforme Jibaya'tic, lancée en 2017, est l'outil principal pour la déclaration fiscale, les paiements en ligne et la gestion complète du profil du contribuable dans les wilayas où fonctionnent des centres régionaux connectés à ce système. Quant à la plateforme Moussahama'tic, lancée en 2021, elle a été développée pour offrir un accès aux services fiscaux électroniques de base (déclaration et paiement) dans les wilayas où le système Jibaya'tic n'est pas encore déployé et où il n'existe pas de centres fiscaux opérationnels. Ainsi, les deux plateformes se complètent et visent à améliorer l'accessibilité, la transparence et l'efficacité de l'administration fiscale sur l'ensemble du territoire national. En outre, en mars 2025, la DGI a lancé la plateforme en ligne Qassimatouka pour l'achat de vignettes automobiles attestant du paiement de la redevance routière correspondante.

49 Collaboration Meeting with Sonatrach to Promote Research and Innovation in AI. L'Ecole Nationale Supérieure d'Intelligence Artificielle. URL: <https://www.ensia.edu.dz/collaboration-meeting-with-sonatrach-to-promote-research-and-innovation-in-ai/>

50 Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf. URL: <https://www.univ-usto.dz/>

Défis



L'Algérie fait face à des défis importants en matière d'infrastructure numérique, notamment une pénétration limitée d'Internet et des smartphones ainsi qu'un accès inégal aux TIC en particulier dans les régions du sud du pays.

De plus, un âge médian relativement élevé (28,6 ans) et une part importante de la population algérienne souffrant d'un manque de compétences numériques entravent leur capacité à interagir efficacement avec les plateformes d'e-gouvernance. Cet écart place l'Algérie au dernier rang en matière de e-participation.

La prévalence de la cybercriminalité en Algérie constitue une menace majeure pour l'intégrité et la sécurité des systèmes d'e-gouvernance, malgré l'adoption de lois visant à lutter contre ce phénomène. La cybersécurité du pays reste vulnérable à divers risques, et les efforts actuels pour la renforcer sont jugés insuffisants. En 2017, un rapport de Comparitech a classé l'Algérie comme le pays le moins sécurisé au monde en matière de cybersécurité. Cependant, en 2024, l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) a attribué à l'Algérie le statut "Establishing" dans son rapport sur la cybersécurité. Parmi les domaines identifiés comme ayant un potentiel de croissance figurent les mesures techniques, organisationnelles, de développement des capacités et de coopération, les mesures légales étant relativement plus solides. Seule une attention accrue à ces problèmes de cybersécurité permettra de renforcer la confiance du public dans les services gouvernementaux numériques. Toutefois, le processus est entravé par la mise en œuvre d'inefficacités bureaucratiques au sein des institutions publiques.

Perspectives



Le gouvernement algérien a lancé plusieurs plans stratégiques, tels que l'initiative e-Algérie 2013, visant à intégrer le pays dans la société de l'information et l'économie numérique, ainsi que la Stratégie Nationale pour la Transformation Numérique 2025-2030.

De plus, l'Algérie a déjà mis en place plusieurs services d'e-gouvernance, notamment le Portail du Gouvernement Numérique, la Carte Nationale d'Identité Biométrique Électronique, Jibaya'tic et Moussahama'tic, ainsi que des guichets uniques pour l'accès aux services gouvernementaux.

Un rôle important dans ce domaine est joué par la coopération internationale, car l'établissement de partenariats internationaux par l'Algérie permet d'accéder aux meilleures pratiques, à l'expertise technique et aux opportunités de financement. La coopération avec les centres mondiaux avancés des TIC accélère le développement de certains secteurs et favorise l'introduction de solutions efficaces pour la numérisation de l'administration publique.

